



## Relevé de décision de la DTN

# Information relative aux Championnats de France par équipes Cadets et Juniors 2025

### Participants :

Dans le cadre des Championnats de France par équipes Cadets et Juniors qui se tiendront les 7 et 8 juin 2025, nous souhaitons porter à votre attention une information importante concernant la prise en compte des licences FFJDA.

Un dysfonctionnement informatique a permis, de manière exceptionnelle, la prise de licences de l'année 2023/2024 jusqu'au 18 février 2025. Or, habituellement, la possibilité de prendre une licence de l'année N-1 se clôture au plus tard en novembre.

Par conséquent, nous précisons que les licences enregistrées à partir du 1er décembre 2024 pour la saison 2023/2024 ne seront pas comptabilisées pour le calcul des deux années de licences FFJDA obligatoires afin de pouvoir participer à ces compétitions.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question complémentaire.